

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 30-432-1932 Divers.

n° 30-432-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 novembre 1932

Numéro JO

n° 432 du 30/11/1932

Date du numéro

30 novembre 1932

TEXTE INTÉGRAL

est ordonné le paiement, de la somme de 531 francs, montant du prix du passage, en juin 1920, de Port-Saïd a Djibouti, sur le paquebot linge, de la Compagnie des messageries maritimes, d'un nommé Mohamed Ahmed, domestique indigent natif de Djibouti, rapatrié sur réquisition de passage délivrée par le consul de France à Port-Saïd. La dépense est imputable au chapitre 13, article 6, paragraphe I er, « Dépenses des exercices clos et périmés », du budget local de 1932.